

**PROJET DE PROCES-VERBAL - SECHERESSE 2022 et 2023
CIM 12.11.2024**

Commission interministérielle du : 12/11/2024

Aléa : MTD 2022

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicité	Date de fin du phénomène sollicité	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
07032-MTD-220101-1	07	Ardèche	07032	Berzème	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère géotechnique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	<i>Pas d'études complémentaires reçues.</i>
07063-MTD-220601-1	07	Ardèche	07063	Cheminas	E	01/06/2022	30/09/2022	DEF	01/06/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère géotechnique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	<i>Pas d'études complémentaires reçues.</i>
07197-MTD-220101-1	07	Ardèche	07197	Roiffieux	E	01/01/2022	31/12/2022	DEF	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère géotechnique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	<i>Pas d'études complémentaires reçues.</i>
07309-MTD-220101-2	07	Ardèche	07309	Satillieu	E	01/01/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	<i>Suite à la mise à jour du BRGM, le taux d'argile est satisfait</i>
37156-MTD-220926-1	37	Indre-et-Loire	37156	Montlouis-sur-Loire	E	26/09/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
51402-MTD-221101-2	51	Marne	51402	Neuvy	E	01/11/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
56090-MTD-220918-1	56	Morbihan	56090	Inzinzac-Lochrist	E	18/09/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
56094-MTD-221024-1	56	Morbihan	56094	Kervignac	E	24/10/2022	31/12/2022	FAV	01/07/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
59667-MTD-220731-1	59	Nord	59667	Zermezeele	E	31/07/2022	31/12/2022	FAV	01/04/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
70403-MTD-220926-1	70	Haute-Saône	70403	Palante	E	26/09/2022	31/12/2022	FAV	01/01/2022	30/09/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

Aléa :

MTD 2023

Référence iCatNat	N° de département	Département	N° INSEE de la commune	Commune	Id	Date de début du phénomène sollicitée	Date de fin du phénomène sollicitée	Avis de la commission	Date de début reconnue par la commission	Date de fin reconnue par la commission	Motivations de la décision	Commentaires (suite à donner)
02566-MTD-230101-1	02	Aisne	02566	Ognes	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
03070-MTD-230101-1	03	Allier	03070	Chavenon	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023 01/07/2023	31/03/2023 31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	2 périodes de reconnaissance
04045-MTD-230101-1	04	Alpes-de-Haute-Provence	04045	Céreste-en-Luberon	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023	30/06/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	Fusion des communes Céreste (04045)
05087-MTD-230630-1	05	Hautes-Alpes	05087	Montmaur	E	30/06/2023	15/10/2023	DEF	30/06/2023	15/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
07076-MTD-230101-1	07	Ardèche	07076	Cruas	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
07183-MTD-230101-1	07	Ardèche	07183	Pradons	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023	30/06/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
07289-MTD-230101-2	07	Ardèche	07289	Saint-Privat	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023	30/06/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
11001-MTD-230101-1	11	Aude	11001	Aigues-Vives	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
11071-MTD-230101-1	11	Aude	11071	Cascastel-des-Corbières	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
11095-MTD-230101-1	11	Aude	11095	Comigne	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	

11123-MTD-230101-1	11	Aude	11123	Duilhac-sous-Peyrepertuse	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
11264-MTD-230101-1	11	Aude	11264	Névian	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
11281-MTD-230101-1	11	Aude	11281	Pexiora	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/10/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
11378-MTD-230101-1	11	Aude	11378	Serviès-en-Val	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
11390-MTD-230101-1	11	Aude	11390	Thézan-des-Corbières	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
12197-MTD-230102-1	12	Aveyron	12197	Réquista	E	02/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023 01/07/2023	31/03/2023 31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	2 périodes de reconnaissance
12272-MTD-230701-1	12	Aveyron	12272	Sonnac	E	01/07/2023	31/12/2023	DEF	01/07/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
12300-MTD-230101-1	12	Aveyron	12300	Villefranche-de-Rouergue	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/07/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
13069-MTD-230101-1	13	Bouches-du-Rhône	13069	Pélissanne	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
13078-MTD-230401-2	13	Bouches-du-Rhône	13078	Port-Saint-Louis-du-Rhône	E	01/04/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023 01/10/2023	30/06/2023 31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	2 périodes de reconnaissance
13094-MTD-230101-2	13	Bouches-du-Rhône	13094	Saint-Étienne-du-Grès	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023	30/06/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
16223-MTD-230815-1	16	Charente	16223	Montbron	E	15/08/2023	01/10/2023	DEF	15/08/2023	01/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
16269-MTD-230401-1	16	Charente	16269	Pranzac	E	01/04/2023	31/10/2023	DEF	01/04/2023	31/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

16301-MTD-230701-1	16	Charente	16301	Saint-Aulais-la-Chapelle	E	01/07/2023	30/09/2023	DEF	01/07/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
17153-MTD-230801-2	17	Charente-Maritime	17153	Esnandes	E	01/08/2023	31/12/2023	DEF	01/08/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
18215-MTD-230601-1	18	Cher	18215	Saint-Hilaire-de-Gondilly	E	01/06/2023	30/09/2023	DEF	01/06/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
19118-MTD-230101-1	19	Corrèze	19118	Lonzac (Le)	E	01/01/2023	30/12/2023	DEF	01/01/2023	30/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
21232-MTD-230610-1	21	Côte-d'Or	21232	Dompierre-en-Morvan	E	10/06/2023	22/10/2023	DEF	10/06/2023	22/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24021-MTD-230101-1	24	Dordogne	24021	Badefols-d'Ans	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24051-MTD-230101-1	24	Dordogne	24051	Bosset	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24095-MTD-230101-1	24	Dordogne	24095	Chalais	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24213-MTD-230801-1	24	Dordogne	24213	Jaure	E	01/08/2023	31/12/2023	DEF	01/08/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24330-MTD-230101-1	24	Dordogne	24330	Plazac	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24404-MTD-230101-1	24	Dordogne	24404	Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24419-MTD-230101-1	24	Dordogne	24419	Saint-Germain-et-Mons	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
24442-MTD-230101-1	24	Dordogne	24442	Saint-Léon-sur-l'Isle	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

24502-MTD-230101-1	24	Dordogne	24502	Saint-Séverin-d'Estissac	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
25051-MTD-230101-1	25	Doubs	25051	Belleherbe	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
25136-MTD-230101-1	25	Doubs	25136	Chaucenne	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
25318-MTD-230101-1	25	Doubs	25318	Jougne	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/07/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
25345-MTD-230101-1	25	Doubs	25345	Longeville-sur-Doubs	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
25354-MTD-230101-1	25	Doubs	25354	Luxiol	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
25403-MTD-230101-1	25	Doubs	25403	Montlebon	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
25424-MTD-230101-1	25	Doubs	25424	Premiers Sapins (Les)	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/03/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
25467-MTD-230101-1	25	Doubs	25467	Pouilley-les-Vignes	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
25555-MTD-230101-1	25	Doubs	25555	Taillecourt	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
25560-MTD-230101-1	25	Doubs	25560	Thise	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
26153-MTD-230101-2	26	Drôme	26153	Laborel	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023	30/06/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
27142-MTD-230101-1	27	Eure	27142	Champenard	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

27229-MTD-230401-1	27	Eure	27229	Évreux	E	01/04/2023	31/12/2023	DEF	01/04/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28047-MTD-230101-2	28	Eure-et-Loir	28047	Boisville-la-Saint-Père	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
28246-MTD-230101-1	28	Eure-et-Loir	28246	Meslay-le-Vidame	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
30053-MTD-230101-1	30	Gard	30053	Brignon	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023	30/06/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
30115-MTD-230601-1	30	Gard	30115	Fontarèches	E	01/06/2023	31/08/2023	FAV	01/04/2023	30/06/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
31054-MTD-230101-1	31	Haute-Garonne	31054	Beauteville	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31057-MTD-230101-1	31	Haute-Garonne	31057	Belberaud	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31074-MTD-230101-1	31	Haute-Garonne	31074	Bonrepos-Riquet	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31216-MTD-230101-1	31	Haute-Garonne	31216	Gémil	E	01/01/2023	30/12/2023	DEF	01/01/2023	30/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31314-MTD-230101-1	31	Haute-Garonne	31314	Mancioux	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31424-MTD-230101-1	31	Haute-Garonne	31424	Plaisance-du-Touch	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/10/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
31446-MTD-230618-1	31	Haute-Garonne	31446	Ramonville-Saint-Agne	E	18/06/2023	31/10/2023	DEF	18/06/2023	31/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
31478-MTD-230101-1	31	Haute-Garonne	31478	Saint-Félix-Lauragais	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023 01/10/2023	30/06/2023 31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	2 périodes de reconnaissance

32307-MTD-230101-1	32	Gers	32307	Pavie	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33021-MTD-230101-1	33	Gironde	33021	Auros	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33047-MTD-230101-2	33	Gironde	33047	Berson	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33138-MTD-230101-1	33	Gironde	33138	Coutras	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
33439-MTD-230725-1	33	Gironde	33439	Saint-Mariens	E	25/07/2023	30/09/2023	DEF	25/07/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
36064-MTD-230101-1	36	Indre	36064	Diors	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
38348-MTD-230621-1	38	Isère	38348	Ruy-Montceau	E	21/06/2023	31/12/2023	DEF	21/06/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
40204-MTD-230101-1	40	Landes	40204	Nerbis	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
40270-MTD-230701-1	40	Landes	40270	Saint-Loubouer	E	01/07/2023	31/12/2023	DEF	01/07/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
40286-MTD-230101-1	40	Landes	40286	Samadet	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
40321-MTD-230101-1	40	Landes	40321	Urgons	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
41073-MTD-230201-1	41	Loir-et-Cher	41073	Danzé	E	01/02/2023	30/10/2023	DEF	01/02/2023	30/10/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
42285-MTD-230101-1	42	Loire	42285	Saint-Romain-le-Puy	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.

43042-MTD-230101-1	43	Haute-Loire	43042	Cayres	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
45024-MTD-230901-2	45	Loiret	45024	Baule	E	01/09/2023	31/12/2023	DEF	01/09/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
45045-MTD-230101-2	45	Loiret	45045	Bouilly-en-Gâtinais	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
45072-MTD-230101-1	45	Loiret	45072	Chanteau	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
45089-MTD-230101-1	45	Loiret	45089	Chécý	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
45167-MTD-230101-1	45	Loiret	45167	Huisseau-sur-Mauves	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
45218-MTD-230101-1	45	Loiret	45218	Moulinet-sur-Solin (Le)	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
45308-MTD-230101-1	45	Loiret	45308	Semoy	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
45338-MTD-230401-1	45	Loiret	45338	Villemandeur	E	01/04/2023	31/12/2023	DEF	01/04/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
49200-MTD-230101-1	49	Maine-et-Loire	49200	Longuenée-en-Anjou	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
49262-MTD-230101-2	49	Maine-et-Loire	49262	Rou-Marson	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
49292-MTD-230101-1	49	Maine-et-Loire	49292	Val-du-Layon	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
49330-MTD-230101-1	49	Maine-et-Loire	49330	Sceaux-d'Anjou	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

51402-MTD-230101-1	51	Marne	51402	Neuvy	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
54189-MTD-230101-1	54	Meurthe-et-Moselle	54189	Favières	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
54390-MTD-230101-1	54	Meurthe-et-Moselle	54390	Mousson	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
57104-MTD-230101-1	57	Moselle	57104	Boust	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
58051-MTD-230101-1	58	Nièvre	58051	Challuy	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
60117-MTD-230101-1	60	Oise	60117	Bussy	E	01/01/2023	21/11/2023	DEF	01/01/2023	21/11/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
61457-MTD-230101-1	61	Orne	61457	Saint-Symphorien-des-Bruyères	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
62031-MTD-231102-1	62	Pas-de-Calais	62031	Andres	E	02/11/2023	31/12/2023	DEF	02/11/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
63263-MTD-230101-1	63	Puy-de-Dôme	63263	Orcines	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
64558-MTD-230101-1	64	Pyrénées-Atlantiques	64558	Villefranque	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
65315-MTD-230101-1	65	Hautes-Pyrénées	65315	Monléon-Magnoac	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
66037-MTD-230101-1	66	Pyrénées-Orientales	66037	Canet-en-Roussillon	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
66049-MTD-230101-1	66	Pyrénées-Orientales	66049	Céret	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.

66069-MTD-230101-1	66	Pyrénées-Orientales	66069	Espira-de-l'Agly	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
66129-MTD-230301-2	66	Pyrénées-Orientales	66129	Ortaffa	E	01/03/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
66134-MTD-230101-1	66	Pyrénées-Orientales	66134	Passa	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
66178-MTD-230101-1	66	Pyrénées-Orientales	66178	Saint-Jean-Pla-de-Corts	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
68315-MTD-230701-1	68	Haut-Rhin	68315	Soultz-Haut-Rhin	E	01/07/2023	30/09/2023	DEF	01/07/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
70388-MTD-230101-1	70	Haute-Saône	70388	Noidans-lès-Vesoul	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
70403-MTD-230101-1	70	Haute-Saône	70403	Palante	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
71043-MTD-230101-1	71	Saône-et-Loire	71043	Bordes (Les)	E	01/01/2023	30/09/2023	DEF	01/01/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
71212-MTD-230101-1	71	Saône-et-Loire	71212	Génélard	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
71590-MTD-230601-1	71	Saône-et-Loire	71590	Volessvres	E	01/06/2023	31/12/2023	DEF	01/06/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
72022-MTD-230101-1	72	Sarthe	72022	Bailleul (Le)	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
72247-MTD-230101-1	72	Sarthe	72247	Pruillé-le-Chétif	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
72300-MTD-230101-1	72	Sarthe	72300	Saint-Mars-la-Brière	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

72328-MTD-230101-1	72	Sarthe	72328	Sargé-lès-le-Mans	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
78601-MTD-230101-1	78	Yvelines	78601	Sonchamp	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
79048-MTD-230101-1	79	Deux-Sèvres	79048	Crèche (La)	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
79217-MTD-230101-1	79	Deux-Sèvres	79217	Prailles-La Couarde	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	Fusion des communes Prailles (79217)
80517-MTD-230901-1	80	Somme	80517	Marquillers	E	01/09/2023	30/09/2023	DEF	01/09/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	
83038-MTD-230101-1	83	Var	83038	Châteaudouble	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023	30/06/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
83042-MTD-230101-1	83	Var	83042	Cogolin	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
83108-MTD-230101-1	83	Var	83108	Roquebrussanne (La)	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023	30/06/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
83111-MTD-230101-1	83	Var	83111	Sainte-Anastasie-sur-Issole	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023	30/06/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
83112-MTD-230101-1	83	Var	83112	Saint-Cyr-sur-Mer	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023	30/06/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
83136-MTD-230101-1	83	Var	83136	Thoronet (Le)	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023	30/06/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84056-MTD-230101-1	84	Vaucluse	84056	Jonquières	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.	
84086-MTD-230101-1	84	Vaucluse	84086	Oppède	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.	

84091-MTD-230101-1	84	Vaucluse	84091	Piolenc	E	01/01/2023	31/12/2023	FAV	01/04/2023	30/09/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
84147-MTD-230101-1	84	Vaucluse	84147	Villelaure	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
85211-MTD-230101-1	85	Vendée	85211	Sainte-Flaive-des-Loups	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
91191-MTD-230101-1	91	Essonne	91191	Crosne	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
91665-MTD-230101-1	91	Essonne	91665	Ville-du-Bois (La)	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
95277-MTD-230101-1	95	Val-d'Oise	95277	Gonesse	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
95424-MTD-230101-2	95	Val-d'Oise	95424	Montigny-lès-Cormeilles	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
95427-MTD-230101-1	95	Val-d'Oise	95427	Montmagny	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
95504-MTD-230101-1	95	Val-d'Oise	95504	Presles	E	01/01/2023	31/12/2023	DEF	01/01/2023	31/12/2023	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.

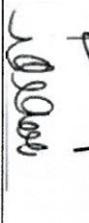
Commission interministérielle de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

(Art. L125-1-111 et D.125-3 et suivants du code des assurances)

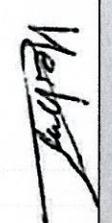
Feuille de présence

Séance du mardi 12 novembre 2024

● **Membres de la commission avec voix délibérative (article D.125-3-1)**

Direction ministérielle représentée	Identité du représentant (nom – prénom)	Signature
Direction générale du trésor	Éléonore CECILLON	
Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises	Guillaume FORNASIER	
Direction générale de l'outre-mer	Paula MONNET-DARRAS	

● **Organismes et personnes entendus sans voix délibérative (article D.125-3-3)**

Direction ministérielle ou organisme représenté	Identité du représentant (nom – prénom)	Signature
Direction générale de la prévention des risques	Margaret HERBAUX	
Direction générale de la prévention des risques	Elena BENZINA	
Caisse centrale de réassurance	Nicolas ORFANOS	
Caisse centrale de réassurance	Daniel BENILOLO	